



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Directeur,

M. Benoît Violier, Commissaire aux comptes,

Madame Pilichiewicz, Conseiller Municipal aux sports,

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 19h10 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé, qui remercie les adhérents de leur présence.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 19 janvier 2023 ;
- 3) Rapport moral du Président et quitus ;
- 4) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 5) Questions financières :
 - a. Rapport du trésorier,
 - b. Rapport du Commissaire aux Comptes,
 - c. Approbation des comptes clos le 31/08/2023 et quitus,
 - d. Affectation des résultats ;
- 6) Élection de 4 membres du C.A. ;



1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1% des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. L'assemblée réunit 37 présents et 26 représentés, soit 63 votants. Le quorum étant atteint (1,48%), elle peut valablement délibérer [annexe 1].

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 19 janvier 2023

Résolution 1 : approbation du procès-verbal de l'AGO du 19 janvier 2023 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

- *Contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Le procès-verbal de l'AGO du 19 janvier 2023 est donc accepté à l'unanimité.*

3. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 19 janvier 2023.

La saison 2022-2023 a pu se dérouler dans des conditions normales retrouvées même si les sections qui pratiquent en intérieur (tennis de table et sports de combat) ont plus de difficulté à retrouver leurs effectifs d'avant-Covid.

Le Conseil d'Administration avait voté une réduction de 10% des cotisations de base (une fois retranchés la licence et le textile) aux adhérents qui se sont inscrits ou réinscrits avant le 31 décembre 2022. Cette réduction n'apparaîtra pas sur les comptes des sections pour éviter que leur budget de fonctionnement soit amputé de la réduction accordée mais que le budget présenté puis voté par le C.A. soit respecté.

Nous avons continué notre politique de formation grâce aux financements AFDAS à laquelle l'USMV a l'obligation de cotiser. Plusieurs salariés, notamment des jeunes, ont suivi une formation et/ou sont en formation. Nous finançons également des formations fédérales pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement technique. Nous avons aussi accueilli des stagiaires (STAPS, Rugby 2023) et des alternants.

Au printemps, un projet mis en place par la section tennis avec l'appui des professeurs des écoles intéressés et l'aval du Conseiller pédagogique de la circonscription, a permis d'accueillir 97 enfants (4 classes de CP, CE1 et CE2) de l'école primaire des Arcades. Ils ont bénéficié de 10 séances de découverte du tennis encadré par nos moniteurs et leur maîtresse sur le site de la Sablière.

Nous avons dû déménager les installations des Prés aux Bois pour permettre la rénovation du Centre Sportif. Toutes les sections ont fourni des efforts et, une fois de plus, le collectif a trouvé des réponses et en sort grandi. Le tennis a accepté de partager provisoirement les installations de la Sablière avec les compétitions de tennis de table. Le tennis de table (entraînements) a été déplacé aux Arcades et la Ville a ouvert un plateau au 191 avenue du Général Leclerc et une salle à l'école Le Colombier pour les cours « perdus » aux Prés aux Bois. La gym sportive a pratiqué provisoirement dans la Bulle dans l'attente de regagner au printemps 2024 sa nouvelle salle rénovée. Ces situations dégradées n'ont pas eu un impact trop négatif sur les effectifs des sections concernées. Nous avons donc eu raison de faire en sorte que les activités soient maintenues pendant la durée des travaux. Ainsi, le « redémarrage » dans de superbes locaux se fera plus facilement. Les travaux de rénovation du Centre Sportif des Prés aux Bois ont débuté cet été. La réouverture de la nouvelle salle de gymnastique sportive est prévue en 2024 et les autres salles à la rentrée scolaire 2025.



Notre développement est également nécessairement sociétal. Le sport est directement impacté par la transformation des comportements de la population, avec une croissance de la pratique libre, une volonté de pratiquer sans contrainte et le désir de pouvoir changer de discipline. Historiquement liée à la compétition, la motivation à la pratique sportive se tourne progressivement vers la recherche de plaisir, de santé ou de bien-être et d'épanouissement personnel. Autant d'évolutions qui imposent aux acteurs de l'offre de s'adapter.

Face à l'urgence sanitaire, le sport doit reprendre une place centrale dans notre quotidien en étant rendu accessible à tous, quels que soient l'âge, les conditions financières, l'état de forme et le lieu de résidence.

Nous nous sommes déjà ouverts, et depuis longtemps, aux personnes éloignées de la pratique du sport pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport-loisirs, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de la plupart de nos sections.

La protection de l'environnement, le recyclage sont également une de nos préoccupations. Quand les deux sont liés avec l'aide aux autres, c'est mieux. Nous continuons, grâce à tous les adhérents, à récolter les bouchons en plastique que nous remettons à l'association « Les Bouchons de l'Espoir » qui les recycle et les revalorise pour financer des actions en faveur des sportifs en situation de handicap.

Nous le faisons également, en récoltant les balles de tennis usagées que nous remettons à la Fédération de Tennis qui les valorise, là aussi, au profit des sportifs en situation de handicap. Bientôt la Fédération Française de Tennis va récolter le matériel de tennis usagé pour être recyclé. Nous y participerons.

Le logiciel d'inscription/paiement en ligne créé par Alain Clément et développé par une entreprise spécialisée extérieure mis en place en juin 2020 a continué. Les retours que j'en reçois lors des rencontres des Assemblées Plénières de section sont positifs et indiquent votre satisfaction. Le site permet désormais l'inscription (et le paiement) sur nos événements et les stages organisés par les sections pendant les vacances scolaires. Nous avons enchaîné cette année en développant un nouveau site internet qui se déclinera sur les sections qui le souhaitent.

Ainsi, avec une gestion maîtrisée et le quotidien facilité par l'informatique, nous concrétisons l'objectif de placer les élus bénévoles uniquement dans le plaisir pour qu'ils puissent se consacrer à l'animation et au développement des sections.

Nous avons continué l'organisation de nos grands événements habituels en 2023, notamment le 41^e Cross de la Sablière le 12 février. Nos amis allemands d'Hassloch ont répondu à notre invitation. La section natation/triathlon a lancé l'organisation du 2^e Aquathlon des Bertisettes, le 15 octobre avec une météo superbe. Le succès a été total puisque 210 participants venant notamment de grands clubs parisiens ont été enregistrés. Le tournoi open de tennis a été organisé, comme chaque année, en août. Les tournois de football en juin également.

Je voulais aussi vous informer que nous sommes fréquemment sollicités par des clubs omnisports de province, via la FFCO, pour leur présenter la façon de fonctionner et la gouvernance que nous avons mises en place. Ces clubs sont tous confrontés aux mêmes contraintes et difficultés. La FFCO les aiguille vers nous, preuve que nos méthodes et nos résultats sont remarquables.

Le chemin parcouru rend humble, mais nous montre aussi qu'à force de passion, de travail et de bon sens, tout est possible. L'USMV est un grand club et c'est grâce à vous.

Mais j'attire votre attention sur le fait que si nous restons figés sur un modèle sportif traditionnel, nous nous coupons de la réalité du sport tel qu'il évolue. D'autre part, nous évoluons et évoluerons à l'avenir dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'État, et désormais des collectivités locales, elles aussi en difficulté.



Le résultat déficitaire de nos comptes 2022-2023 démontre que nous avons besoin d'aide pour les sections qui ne peuvent, structurellement, équilibrer leurs comptes compte tenu des exigences et du manque de place pour pratiquer. Nos comptes supportent également les frais de structure (Central).

Je remercie Monsieur le Maire, Paola Pilichiewicz, Arnaud Brosset et Flore Hoffmann, Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires-adjoints Louis Le Pivain et Vincent Guillon, Madame Chabouni et l'équipe municipale des sports, Madame de Veyrac du Service Communication pour leur écoute, leur engagement et leur aide mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2023 et organisera en 2024.

Je remercie également les 41 salariés qui font le maximum au quotidien, les membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre ROUILLÉ, Président de l'USMV

Résolution 2 : Quitus au Président pour sa gestion de la saison 2022-2023

- *Contre* : 0
- *Abstentions* : 1
- *Le rapport du président est donc accepté par 62 voix sur 63.*

Alain Rocheron, Secrétaire Général, prend la parole pour annoncer que la députée des Yvelines, Anne Bergantz, remettra à Jean-Pierre Rouillé la médaille de l'Assemblée Nationale à l'occasion d'une cérémonie prévue le 8 février, en reconnaissance de son engagement au sein de l'USMV en faveur d'activités ouvertes aux personnes en situation de handicap et il le félicite pour cette récompense.

4. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Je vais rester fidèle à la tradition qui veut que le Secrétaire de l'USMV fasse le compte rendu de l'activité de l'association, à partir des événements marquants de la vie des sections et de leurs principaux résultats sportifs. Merci aux sections qui m'ont transmis leur compte-rendu annuel.

Voici d'abord quelques chiffres qui rendent compte de l'évolution de nos effectifs. En 2022-2023, l'USMV a enregistré une nouvelle progression du nombre d'inscriptions, qui a atteint un niveau record à 4552, en hausse de 8,5%. En tenant compte de ceux qui adhèrent à plusieurs sections, cela représente 4171 adhérents.

Cette progression se constate dans la plupart des sections, avec une mention particulière pour la Natation-Triathlon (+18%) qui poursuit son rattrapage depuis la réouverture de la piscine, et pour la Danse qui bénéficie de l'ouverture de la section Swing.

L'augmentation de nos effectifs témoigne non seulement de l'attachement des viroflaysiens à la pratique sportive, mais aussi de la qualité des activités proposées et de leurs animateurs, qu'ils soient salariés ou bénévoles. C'est d'autant plus remarquable que les activités sont pour la plupart arrivées à maturité, que certaines sont en repli pendant les travaux du gymnase des Prés-aux-bois et que les équipements sportifs approchent de la saturation.



La répartition de nos adhérents reste stable, que ce soit la part des viroflaysiens à 73%, la proportion de femmes à 48% ou celle des jeunes à 45%.

Arts martiaux

Le nombre d'adhérents a légèrement augmenté, à 350.

En Karaté, obtention de quatre nouvelles ceintures noires 1^{er} Dan et passage au grade de 5^e Dan de l'une de nos professeurs, attestant de la qualité des cours proposés par la section.

En Taï-Jitsu Do, deux nouvelles ceintures noires 1^{er} Dan, dont une pratiquante de moins de 18 ans.

En Judo, venue des Allemands dans le cadre du Jumelage sur un week-end ponctué par des entraînements au Dojo, une visite à Paris et un barbecue à Gaillon. La saison a donné lieu à deux stages pendant les vacances, les pratiquants ont participé à plusieurs compétitions de bon niveau et la Fête de fin d'année du Judo a réuni de très nombreux participants.

Boxe Française

La section a enregistré une baisse de son nombre d'adhérents (86, soit – 13%) et n'a participé à aucune compétition officielle, mais de nombreux passages de grade ont été réalisés. Faute d'inscrits, la section a dû, à son grand regret, arrêter le créneau de Canne. L'évènement marquant de la fin de saison a été la venue du grand champion Richard Sylla, ex-entraîneur de l'équipe de France.

Cross de la Sablière

Pour sa 41^e édition, le Cross de la Sablière a rencontré un beau succès avec 1363 inscrits, dont 346 viroflaysiens, un record ! Une météo douce et un sol sec, souple, propice aux performances ont contribué à cette réussite. Les coureurs continuent à apprécier la qualité de l'organisation, qui s'est appuyée sur la participation de 68 bénévoles, soutenus par des prestataires privés pour le chronométrage, la sécurité et la mise à disposition de toilettes provisoires. Saluons aussi la participation active et indispensable des services municipaux : les Services techniques pour l'installation à la Piste, la Communication pour la campagne d'affichage sur les panneaux Decaux, la Police municipale pour la sécurité et bien sûr le Service des sports.

Danse

Pour sa deuxième année d'existence, la section Tango a ajouté au cours de débutants/intermédiaires un deuxième cours destiné au niveau avancé, et l'effectif a progressé à 29 élèves. De nombreux événements ont ponctué l'année : un buffet dansant en décembre, une causerie sur la culture du tango et une journée "Portes ouvertes" en juin, et des sorties régulières en Bal tango à Paris et à Versailles.

La période a surtout été marquée par la création de la section Swing, son démarrage en fanfare avec un fort succès immédiat et 59 adhésions. Pour sa première année, elle a proposé deux cours par semaine, des séances de « pratique encadrée » de 2 heures une fois par mois au Gymnase Gaillon, des sorties en Bal Swing à Paris et des pots festifs avant chaque période de vacances.

Football

La section a enregistré une nouvelle progression de ses effectifs, avec 386 adhérents. Comme chaque année, de nombreux stages et tournois ont été organisés, en plus des entraînements et des compétitions : stages de la Toussaint et de Pâques, tournois U8 à U11 en juin.

Les résultats sportifs sont globalement bons. Bravo en particulier aux U18 Féminines et aux U16 Garçons qui ont été qualifiés pour la finale de Coupe des Yvelines !

Gym sportive

Avec 376 adhérents (20 de plus que la saison précédente), la gym sportive retrouve ses effectifs d'avant COVID malgré le déménagement de la grande salle du gymnase des Prés-aux-Bois pour cause de travaux. Ils



se répartissent en 27 groupes : 9 groupes de Gym découverte Baby et Mini Gym, 11 groupes Animation enfants/ados/adultes, 5 groupes de compétition filles et 2 groupes de compétition garçons.

Pour les résultats sportifs, 7 équipes Féminines ont été engagées et toutes ont obtenu d'excellents résultats. Jugez plutôt : l'équipe Fédéral A 14 ans +, championne départementale, demi-finale des championnats de France a fini 4ème de finale régionale. L'équipe Fédéral A 9-11 ans a terminé championne régionale et 2 équipes Fédéral B ont été championnes interdépartementales. Enfin les Fédéral A 10 ans + et Fédéral B 10-13 ans ont obtenu deux places de deuxième en finale interdépartementale.

Côté formation, 3 gymnastes ont obtenu leur diplôme de juge niveau 1 et 2.

Gym vitalité

Avec ses 970 adhérents, contre 908 l'année précédente, la section reste le poids lourd de notre association. Féminine à 90%, elle propose 60 heures de cours par semaine, réparties sur de nombreuses disciplines. Son succès est tel qu'elle attire plus d'une centaine de non-viroflaysiens.

Stages multisport et école des sports

Les stages multisport organisés pour les 6-14 ans à chaque période de vacances scolaires sont toujours aussi appréciés par les enfants, qui peuvent découvrir ou se perfectionner dans de multiples activités sportives. Ils répondent en même temps à une véritable attente de la part des familles.

L'École des sports, quant à elle, propose aux enfants la découverte d'activités sportives tout au long de l'année : elle attire toujours autant d'inscrits.

Natation-Triathlon

Pour sa deuxième année depuis son redémarrage, la section a continué à reconstituer son effectif, avec 399 adhérents.

Les compétiteurs ont beaucoup progressé et ont obtenu de bons résultats. La participation de huit nageurs aux championnats des Yvelines a permis de récolter des médailles d'or et d'argent, et d'établir des records personnels. Dans la catégorie Maîtres, une douzaine de nageurs ont été qualifiés pour les championnats de France et ont obtenu deux podiums. Bravo à tous nos nageurs !

La section a organisé un stage à la Toussaint pour les jeunes nageurs, et aussi un stage d'entraînement à Vittel qui a été une préparation efficace pour les compétiteurs.

Au Triathlon, 9 jeunes et 4 adultes ont participé au Cross triathlon du Stade français et un de nos jeunes a participé aux sélections des championnats de France de triathlon.

En octobre 2022, le club a organisé son tout premier Aquathlon, épreuve enchaînant nage et course à pied. Cette première édition a été une réussite, avec 75 coureurs. Parmi eux, une vingtaine de nos adhérents se sont distingués en montant sur le podium dans toutes les catégories récompensées. Enfin, la Fête du club en juin a réuni 170 participants, adhérents nageurs et leurs parents.

Plongée

L'effectif a baissé à 105 adhérents, en retrait de 12%, mais la section a gardé tout son dynamisme.

Pour l'Apnée, 10 brevets d'apnéistes confirmés et 13 brevets de secourisme ont été délivrés. Plusieurs sorties en fosses et à la carrière de Beaumont-sur-Oise ont été organisées. Une équipe de 6 apnéistes a participé au "Trophée Gérard Canneson", qui est une compétition d'apnée amicale départementale, et elle s'est classée 3^e.

Pour la Plongée, 5 brevets de "Plongeur Niveau 1" et 9 brevets avancés ont été délivrés. Au mois de mai, la section a organisé une sortie en Méditerranée et 35 plongeurs de tous niveaux y ont participé avec enthousiasme.



Randonnée

L'activité est toujours aussi diversifiée, avec des propositions variées plus ou moins longues : des randonnées hebdomadaires les vendredis/samedis et des sorties le dimanche. Mais ce sont les week-ends qui ont été le produit-phare de la section, avec une trentaine de participants tant à Fontainebleau qu'à Chantilly. Deux randonnées sur une semaine ont aussi été organisées : la traditionnelle « Semaine raquettes » à La Clusaz et une semaine en juin sur les bords du Lac Léman.

La section a de nouveau participé à l'action Rando-net de la Fédération pour la récupération de déchets, ainsi qu'au Cross de la Sablière. Elle a également été très dynamique en matière de formation, ce qui lui permet de disposer de 17 encadrants formés, pour un effectif stable à 102 adhérents. Et elle a travaillé sur le projet de Fête des Trente ans de la section, qui a conclu la saison en beauté en novembre 2023.

Tennis

Avec un effectif en hausse à 854 adhérents, la section est toujours aussi attractive. Elle a encore obtenu de bons résultats dans le championnat. Saluons en particulier la montée en Excellence de l'équipe 2 Hommes, qui finit première de sa poule, et le maintien en Excellence des équipes 1 et 2 Femmes.

Le club a organisé non seulement son tournoi interne en juin mais aussi des tournois Open Jeunes et Adultes, qui ont attiré des centaines de participants. Les événements proposés ont connu le succès habituel, que ce soit la soirée Tennis Fluo, la Fête en musique ou la Soirée de fin d'année. Par ailleurs, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des adhérents.

Signalons aussi que le Comité des Yvelines a décerné le label de Club Formateur pour les jeunes de 5 à 8 ans, en récompense de son engagement dans la qualité de l'enseignement dispensé dès le plus jeune âge. Félicitations au club pour cette récompense !

Tennis de table

L'effectif est resté stable à 133, malgré un contexte difficile lié au déménagement vers le gymnase des Arcades. Après deux ans d'interruption due à la pandémie, la section a pu organiser son traditionnel Tournoi des Rois en janvier, sur l'un des courts de tennis de la Sablière aimablement laissé à disposition par la section Tennis : c'est ainsi que 24 paires de joueurs de tous âges et de tous niveaux ont pu jouer et profiter d'une belle ambiance, puis assister à une remise des prix avant de partager les nombreuses galettes.

Tir à l'arc

Après deux années de baisse liées à la pandémie, l'effectif est remonté à 86 archers. L'année a été marquée par le rétablissement du calendrier des tirs traditionnels : tir de Noël en décembre, tir de la Saint Sébastien en janvier et tir de l'Abat Oiseau en juin.

La saison a été riche en participations aux concours, avec plus de 300 participations enregistrées et des médailles d'or, d'argent et de bronze rapportées des championnats départementaux, régionaux et du Championnat de France. Bravo à nos archers ! Comme l'année précédente, la Compagnie a organisé en avril un concours pour débutants, qui s'est parfaitement déroulé, avec la participation de 87 archers dans une ambiance conviviale.

Yoga

L'année a été satisfaisante avec un effectif à 165 en hausse de 11%, un taux de nouveaux adhérents en forte augmentation et des cours qui font tous le plein, à part les sections enfants et adolescents. Toujours une majorité de femmes mais le nombre d'hommes est en augmentation significative.

La participation à la journée Portes Ouvertes et la traditionnelle Galette des rois ont permis de réunir les adhérents dans une ambiance chaleureuse.



Pour terminer, je souhaiterais adresser quelques messages. D'abord des félicitations à tous nos sportifs qui font briller les couleurs de l'USMV et de Viroflay dans les compétitions. Puis des remerciements à tous nos adhérents bénévoles qui s'impliquent dans la vie de leur section, au service de leur sport et de l'USMV. Sans leur engagement constant, notre association ne pourrait pas fonctionner. Un grand merci à eux.

Enfin merci à vous pour votre attention.

5. Questions financières

a. Rapport du trésorier

Le Trésorier Général, Luc Franquet, présente les comptes de l'association pour l'exercice 2022/2023, projetés sur écran, et commente les principaux postes du bilan et du compte de résultat, qui font apparaître un déficit de - 92 055 €, à comparer à - 394 € en 2021/2022.

A l'actif du bilan, les valeurs mobilières de placement d'un montant de 500 000 € correspondent au placement en comptes à terme d'une partie des liquidités. Au passif, la perte de 92 055 € ramène les fonds associatifs à 577 547 €. Les produits constatés d'avance sont en augmentation, en raison du rabais de 82 k€ sur les cotisations qui avait été accordé en 2021/2022.

Au compte de résultat, les cotisations sont en hausse de 10% avant prise en compte du rabais de 82 k€ et les subventions de la Ville baissent de 50 k€. Un produit financier de 9 874 € provient de l'opération de placement en comptes à terme.

En annexe, un tableau des contributions volontaires en nature présente l'estimation réalisée par l'USMV de la valeur du bénévolat pour un montant de 155 981 €, et celle calculée par la Ville concernant la mise à disposition de salles et d'équipements pour 661 262 €, représentant une somme globale de 817 243 €. Ces informations sont devenues légalement obligatoires.

Un graphique illustre ensuite la contribution des sections à l'équilibre économique global après coût du central. Il est rappelé que toutes les sections doivent veiller à équilibrer leurs comptes mais une aide temporaire de l'association est possible en cas de difficulté passagère.

Un autre graphique représente l'évolution du nombre d'inscriptions global à l'USMV depuis sa création en 1971. Il montre la forte reprise de l'augmentation après une pause liée à la pandémie.

Les comptes de l'USMV peuvent être obtenus en les demandant au directeur de l'USMV (contact@usmviroflay.fr).

En réponse à des questions posées par les participants, les informations suivantes sont apportées :

- L. Franquet précise que les 5 comptes à terme de 100 k€ chacun ont été souscrits pour une durée d'un an à échéance mai 2024 au taux de 3,4% avant impôt.
- J.-P. Rouillé indique que la valeur du bénévolat reste sous-estimée car certaines sections n'ont pas communiqué leur volume d'heures.

b. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il précise que cette certification pure et simple est faite sans réserves et il remercie l'USMV pour sa transparence et sa coopération.



c. Approbation des comptes clos au 31 août 2023 et quitus

Résolution 3 : Les comptes sont donc présentés au vote.

- *Contre* : 0
- *Abstention* : 2
- *Les comptes présentés sont donc approuvés et quitus est donné au trésorier par 61 voix sur 63.*

d. Affectation des résultats

Il est décidé à l'unanimité d'imputer le déficit sur le fonds associatif et de maintenir le montant de l'adhésion au niveau actuel.

6. Élection de 4 membres du C.A.

Sur 4 administrateurs arrivés en fin de mandat, deux se représentent. La seule nouvelle candidature reçue est celle d'André MALLET.

La candidature de Monsieur MALLET André est donc présentée au vote

- Élection de Monsieur MALLET André à l'unanimité

La candidature de Madame GOUJON Josette est donc présentée au vote

- Élection de Madame GOUJON Josette à l'unanimité

La candidature de Monsieur BORTOLOTTI Luc est donc présentée au vote

- Élection de Monsieur BORTOLOTTI Luc à l'unanimité

Il reste un poste d'administrateur vacant.

7. Questions diverses

En réponse à une question posée par Olivier Steines concernant l'arrêt de l'activité Sport-Santé après seulement un an, Jean-Pierre Rouillé explique qu'il a fallu mettre fin à cette expérimentation en raison de l'impossibilité de gérer convenablement au sein d'un même cours un grand nombre de pathologies différentes et de la difficulté d'assurer le suivi médicalisé indispensable.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 20. Le Président remercie et invite les participants à échanger autour du verre de l'amitié et de quelques galettes.

Jean-Pierre Rouillé
Président de l'USMV

Alain Rocheron
Secrétaire Général de l'USMV





PV DE L'AGO DU 24/01/2024

Annexe 1 : liste des présents et représentés*

Présents (37) : Audry Etienne, Baudienville Marguerite, Bohin Thierry, Bommier Jean-Baptiste, Bortolotti Luc, Bruno Debizet, Caillaud Stéphane, Caron Jean-Francois, Deloison Benjamin, Delon Gildas, Derouault Patricia, Deville Laurence, Feder Elisabeth, Franquet Anita, Franquet Luc, Grand Catherine, Gregoire Gilles, Huet François Xavier, Joole Thomas, Leconte Bernard, Legeay Eric, Nicolas Alain, Ollivier Jean-Loup, Omhovere Patrick, Paola Pilichiewicz, Penzini André, Perrin Claude, Petrone Laurent, Rigollot Catherine, Rocheron Alain, Rouille Jean-Pierre, Seigne Christine, Selz François, Selz Françoise, Servin Jean-Luc, Steines Olivier, Steward Guillaume.

Représentés (26) : Baudienville Sophie par Rigollot Catherine, Berthod Beatrice par Delon Gildas, Berthod Emmanuel par Deloison Benjamin, Bost Françoise par Franquet Luc, Chabchoub Kamel par Bohin Thierry, Chabchoub Mehdi par Bohin Thierry, Chelli-Deville Yaël par Deville Laurence, Cid Grégory par Legeay Eric, Deleris Anne-Marie par Delon Gildas, Egal Suzanne par Baudienville Marguerite, Fournier Sylvie par Servin Jean-Luc, Grembowski Louis par Seigne Christine, Hua Nathalie par Feder Elisabeth, Journiac Agnès par Feder Elisabeth, Labatut Maryline par Franquet Luc, Leconte Monique par Leconte Bernard, Lemaitre Sylvain par Audry Etienne, Lenormand Gautier par Steward Guillaume, Lequipe Jean Raymond par Legeay Eric, Panouillères Matthieu par Servin Jean-Luc, Pero Matthieu par Baudienville Marguerite, Perrin Elisabeth par Perrin Claude, Pignal Anne par Deloison Benjamin, Rigollot Jean-Michel par Rigollot Catherine, Rimbaud Anne par Franquet Anita, Rocheron Pascale par Rocheron Alain.

*L'article 11-4 des statuts de l'USMV stipule que 1% des adhérents doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir.

